



Invitation

Matinales de l'Observatoire Parisien de la Protection de l'enfance

Les conférences familiales, un processus de décision collective pour protéger l'enfant

19 septembre 2024 de 9h00 à 12h00

En visio-conférence

8h50 : Ouverture

9h : Introduction - Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris, en charge des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance

9h30 : « Les conférences familiales en France : appropriation d'un outil par les professionnels et les institutions de la protection de l'enfance » thèse soutenue en mars 2023 à l'Université Paris Nanterre par **Marie-Pierre AUGER**, Conseillère technique – Protection de l'enfance à La fédération des associations de protection de l'enfant (CNAPE)

10h10 : Temps d'échanges

10h25 : Les modalités de coordination et de mise en œuvre d'une conférence familiale

Stéphanie Chambon et Aline Sondaz, coordinatrices de Conférences Familiales en Ardèche

10h55 : Temps d'échanges

11h10 : « Re-tisser les liens » avec ceux que l'enfant considère comme sa famille, retour d'expériences et formation

Mohamed L'HOUSSNI, Directeur - Association Retis

11h45 : temps d'échange

12h : conclusion

Modalité pratique :

Cet évènement se tiendra à distance.

Le lien de connexion vous sera transmis par mail **quelques jours avant l'évènement**

Vous pouvez vous inscrire dès à présent au lien disponible ci-dessous :

[INSCRIPTION ICI](#)